



ORDRE DU JOUR

**Séance extraordinaire
À l'hôtel de ville à 18h15
24 mars 2026**

1. Validation et ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. 1^{ère} période de la parole au public;
4. Contrat de gré à gré. Achat de deux abris de soccer pour le parc Henri-Pau-Desforbes;
5. Modification de la résolution #86-03-2026. Contribution financière. Parc du Canal de Soulanges;
6. 2^e période de la parole au public;
7. Levée de la séance.